

CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 23 juin 1988

La séance est ouverte à 11 heures.

Prières

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

COMMUNICATIONS ET CULTURE

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT AUX RAPPORTS DU COMITÉ PERMANENT

L'hon. Flora MacDonald (ministre des Communications): Monsieur le Président, j'ai le grand plaisir de déposer des documents exposant la nouvelle politique canadienne en matière de radiodiffusion et de présenter un projet de loi sur le même sujet. Tout d'abord, conformément aux paragraphes 67(2) et 99(2) du Règlement, je désire déposer dans les deux langues officielles la réponse du gouvernement au quinzième rapport du comité permanent des communications et de la culture, ainsi que d'autres remarques sur les recommandations figurant dans les cinquième et sixième rapports du comité permanent à la suite de la réponse donnée par le gouvernement en août 1987.

* * *

LA RADIODIFFUSION

DÉPÔT D'UN DOCUMENT

L'hon. Flora MacDonald (ministre des Communications): Ensuite, monsieur le Président, conformément au paragraphe 67(2) du Règlement, je désire déposer un document intitulé *Des voix canadiennes pour un choix véritable—Une nouvelle politique de la radiodiffusion pour le Canada.*

[Français]

Finalement, monsieur le Président, dans un instant, j'aurai l'honneur de déposer un projet de loi qui a pour but de créer une nouvelle Loi sur la radiodiffusion pour le Canada.

L'ASSOCIATION PARLEMENTAIRE CANADA-EUROPE

PRÉSENTATION DU RAPPORT DE LA DÉLÉGATION QUI A EFFECTUÉ UNE VISITE EN GRÈCE

M. Terry Clifford (London—Middlesex): Monsieur le Président, conformément à l'article 101 du Règlement, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre, dans les deux langues officielles, le rapport de la délégation de l'Association parlementaire Canada-Europe qui a effectué une visite officielle en Grèce du 28 mars au 7 avril 1988.

* * *

[Traduction]

COMITÉS DE LA CHAMBRE

PROJET DE LOI C-129—RAPPORT DU COMITÉ LÉGISLATIF

M. J. R. Ellis (Prince Edward—Hastings): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter le rapport du comité législatif sur le projet de loi C-129, Loi prévoyant la prorogation d'Air Canada sous le régime de la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes ainsi que l'émission et la vente de ses actions au public.

PROJET DE LOI C-264—RAPPORT DU COMITÉ LÉGISLATIF

M. Bob Horner (Mississauga—Nord): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter dans les deux langues officielles le rapport révisé du comité législatif sur le projet de loi C-264, tendant à modifier le Code criminel (documentation et instruments pour l'utilisation de drogues illicites).

[Note de l'éditeur: Voir les procès-verbeaux d'aujourd'hui.]

* * *

LE TARIF DES DOUANES

MESURE MODIFICATIVE

L'hon. Flora MacDonald (au nom du ministre d'État (Finances)) demande à présenter le projet de loi C-135, tendant à modifier le Tarif des douanes (code 9956).

M. le Président: Plaît-il à la Chambre d'autoriser la ministre à présenter le projet de loi?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)